



Agréé par l'état, Léko est un éco-organisme de nouvelle génération qui propose de **moderniser la filière des emballages ménagers** en France, jusqu'alors en situation de monopole.

Léko apporte à cette filière et à ses metteurs en marché, une **alternative saine et constructive**, propice à l'innovation et aux performances. C'est en capitalisant sur les acquis de ces dernières années et en accompagnant les nouvelles dispositions de la loi de 2020 **anti-gaspillage pour une économie circulaire**, que Léko souhaite apporter un nouveau regard à cette filière. Ensemble nous **contribuons de façon efficace et opérationnelle** à atteindre les objectifs ambitieux de l'État français.

NOS ENGAGEMENTS POUR VOUS, PRODUCTEURS METTEURS-EN-MARCHÉ

La démarche de Léko s'inscrit dans la co-construction avec les différents acteurs afin de développer une relation partenariale équilibrée. L'ambition est de :

- **Simplifier les processus** déclaratifs, les contrats et la gestion administrative.
- **Adapter les solutions** à vos spécificités métiers, vos territoires et vos secteurs d'activités.
- Apporter un **savoir-faire et une expertise internationale et multi-filières** grâce à notre partenaire le groupe RECLAY.
- Définir **la politique R&D et communication** au service des besoins directs des metteurs-en-marché.
- **Réduire les coûts.**

NOTRE APPROCHE POUR UNE OFFRE RENOUVELÉE

Afin d'assurer sa part de la mission d'intérêt général de prévention et de gestion des déchets d'emballages ménagers en France, Léko s'appuie sur trois principes fondateurs qui ont guidé l'obtention de son agrément :

SIMPLIFICATION

- **Faciliter et simplifier** les déclarations et les barèmes des producteurs.
- **Mieux communiquer et informer** les consommateurs.
- **Fluidifier les relations** avec les acteurs de la chaîne de valeur : producteurs, collectivités locales, opérateurs, associations et start-up.

TRANSPARENCE

- **Partager** les objectifs et les réalisations.
- **Inform**er sur l'évolution structurelle et organisationnelle de Léko.
- **Décrypter** les projets, les lois et les facteurs qui ont un impact sur l'activité des metteurs-en-marché.

PARTENARIAT

C'est ensemble que nous pourrons réussir en prenant en compte chacune de vos particularités. La chaîne de l'emballage pourra être optimisée au travers de **solutions innovantes, en réduisant les mises au marché inutiles, en favorisant l'éco-conception** et en développant les **solutions opérationnelles** de réemploi pertinentes adaptées à chaque secteur ou territoire.

Léko
L'ÉCO-ORGANISME DES ENTREPRISES RESPONSABLES

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

L'activité de Léko s'inscrit dans le dispositif de **Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)** répondant aux dispositions du code de l'environnement et au cahier des charges de cette filière:

- Contribuer à atteindre enfin le **taux de recyclage de 75% des emballages et tendre vers 100%**.
- Participer activement au déploiement des nouvelles lois: 2020 **Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC)** et 2021 **Climat et Résilience**.
- Soutenir et déployer de nouveaux moyens opérationnels visant à **réduire la quantité d'emballages mis sur le marché** (emballages réutilisables, consigne, vrac, éco-conception...).
- Favoriser l'emploi local, l'insertion sociale et les circuits courts.**
- Accompagner les citoyens dans leur **geste de tri** et l'adoption d'un **mode de consommation responsable**, plus respectueux de l'environnement.
- Développer avec les collectivités, les industriels et les entreprises de **nouveaux schémas de production, de collecte, de tri et de recyclage**.



**METTEURS-EN-MARCHÉ,
VOUS AVEZ MAINTENANT
LE CHOIX !**

LE MARCHÉ FRANÇAIS : 800 M€

Répartition des tonnages d'emballages/secteur.

60% alimentaire	13% commerce
12% hygiène et beauté	6% biens ménagers

Léko compte déployer les initiatives pour dynamiser aussi les secteurs hors alimentaire.



ADHÉRER SIMPLEMENT À LÉKO

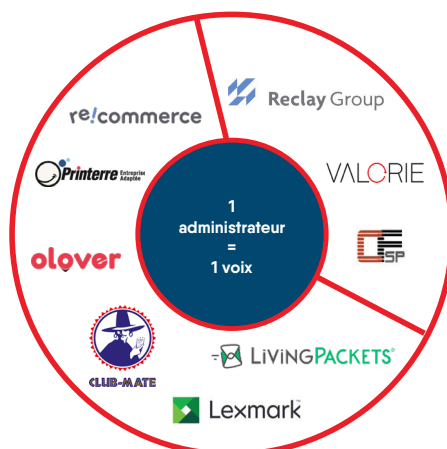
Que vous soyez déjà en contrat avec un éco-organisme ou que vous souhaitiez vous mettre en conformité avec la réglementation, connectez-vous à: www.leko-organisme.fr/clients/

- Rapide, l'**adhésion se fait directement en ligne**.
- Dénouement du contrat en cours avant le 31 octobre.
- Signature du contrat d'adhésion à Léko avant le 31 décembre.

Une question? Contactez-nous: contact@leko-organisme.fr

UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

Des **metteurs-en-marché-engagés** en faveur d'une économie circulaire.



Des **spécialistes des filières REP**.

Léko

Tour Montparnasse
33 avenue du Maine, 75015 Paris
contact@leko-organisme.fr
www.leko-organisme.fr